FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit : ***IC FOAM***
Dernière révision : *10 Mai 2018*

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DU FOURNISSEUR

NOM DU PRODUIT : IC Foam
NPN : 80015676

FABRICANT : Germiphene Corporation
ADRESSE : 1379 Colborne Street East, Brantford, Ontario N3T 5M1, Canada
TÉLÉPHONE : 519-759-7100
TÉLÉCOPIEUR : 519-759-1625

No DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : CANUTEC 613-996-6666

USAGE DU PRODUIT : Nettoyant antiseptique pour la peau.

UTILISATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE : Il s'agit d'un produit de soin personnel ou de santé naturel qui est sans danger pour les consommateurs et les autres utilisateurs dans le cadre d'une utilisation normale et raisonnablement prévisible. Les produits de consommation et les produits de santé naturels, spécifiquement définis par la réglementation canadienne, sont exemptés de l'exigence d'une fiche signalétique pour le consommateu.

Bien que ce matériau ne soit pas considéré comme étant dangereux, cette fiche signalétique contient des renseignements essentiels à la manipulation sécuritaire et à l'utilisation appropriée du produit pour les conditions en milieu de travail industriel ainsi que l'exposition inhabituelle et involontaire, tels que les déversements importants. Cette fiche signalétique doit être conservée et disponible pour les employés et les autres utilisateurs du produit. Pour consulter des directives pour une utilisation à une fin spécifique, veuillez vous référer à l'information fournie sur l'emballage ou la feuille d'instruction.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

(pour contact industriel ou nettoyage de Déversements importants)

Mots signaux : Avertissement

SYMBOLES :



Classification SGH :
Irritation des yeux : Catégorie 2B
Irritation de la peau: Catégorie 2
Liquide inflammable : Catégorie 3

Dangers :
H226: Liquide et vapeur inflammables.
H320: Il provoque une irritation oculaire.
H315: Il provoque une irritation de la peau.

ÉNONCÉS DE MISE EN GARDE (pour contact industriel ou nettoyage de déversements importants) :

Prévention :

P264: Se laver les mains en profondeur après avoir manipulé de grandes quantités de produit.
P280: Porter des gants de protection lors de la manipulation de grandes quantités de produit.
P210: Garder éloigné de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233: Garder le contenant bien fermé.
P242 : Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
P243 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P241 : Utiliser des équipements électriques, de ventilation et d'éclairage à l'épreuve des explosions.

Mesures:

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact, s'il y a lieu et si c'est facile à faire. Continuer de rincer.
P337+P313 : Si l'irritation aux yeux persiste, consulter un médecin.
P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer à grande eau.
P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P332+P313 : En cas d'irritation de la peau : consulter un médecin
P303+P361+P353 : Si le produit se retrouve sur la peau (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P370+P378 : En cas d'incendie : Utiliser de la mousse appropriée ou un produit sec pour l'extinction.

Entreposage :

P403+P235 : Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder au frais.

Élimination :

P501 : Éliminer le contenu et le contenant en conformité aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTES

Ingrédient	No CAS	% poids	Dangers (SGH Catégorie)
Éthanol dénaturé	64-17-5	70%	Liquide inflammable (C 2) Toxicité aiguë par voie orale (C 4) Irritation des yeux (C 2B) Irritation de la peau (C 2)
* Exclusif *	* Exclusif *	< 1%	Toxicité aiguë par voie orale (C4) Irritation de la peau (C2) Irritation grave des yeux (C2A) Toxicité spécifique à certains organes – exposition unique (C3), Appareil respiratoire

4. PREMIERS SOINS (pour contact industriel ou nettoyage de déversements importants)

YEUX : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes pour assurer un rinçage complet de l'œil. Enlever les verres de contact, si présents et que l'enlèvement ne provoque pas de douleur et continuer de rincer. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

PEAU : En cas d'un déversement d'une grande quantité sur la peau, rincer la peau contaminée à grande eau. Enlever les vêtements et les laver avant de les réutiliser. En cas d'irritation, consulter un médecin.

INHALATION : En cas d'inhalation d'une grande quantité de vapeurs, déplacer la personne à l'air frais. La personne atteinte doit demeurer dans une position confortable qui facilite la respiration.

INGESTION : Faire boire 1 à 2 verres d'eau pour diluer le contenu de l'estomac. NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter un médecin. Apporter l'étiquette du produit pour la consultation d'un médecin.
REMARQUE: Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MATÉRIAUX D'EXTINCTION APPROPRIÉS : Eau pulvérisée, mousse résistant à l'alcool, poudre chimique, dioxyde de carbone.

MATÉRIAUX D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS : Jet d'eau à grand débit.

DANGERS PARTICULIERS PENDANT LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Ne pas utiliser un jet d'eau concetré qui pourrait répandre le feu. Retour de flamme possible sur des distances considérables. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. L'exposition aux produits de combustion peut être un danger pour la santé.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Oxydes de carbone.

MOYENS D'EXTINCTION SPÉCIFIQUES : Utiliser des méthodes d'extinction appropriées aux conditions locales et de la région environnante. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants non ouverts. Retirer les contenants en bon état de la zone d'incendie si c'est faisable en toute sécurité. Évacuer la zone.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIALE POUR LES POMPIERS : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Porter des gants lors du nettoyage de déversements importants. Contenir le produit déversé. Utiliser dans un endroit où l'aération est adéquate. Retirer les sources de chaleur, d'étincelles et de flammes. Le produit déversé doit être recueilli dans des contenants appropriés ou absorbé avec un matériau absorbant approprié en vue d'une mise aux rebuts.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION ET ENTREPOSAGE: Se tenir éloigné des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes dans une zone fraîche bien aérée. Garder le contenant fermé quand il n'est pas utilisé. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux. Prendre des précautions pour éviter l'accumulation d'électricité statique lors du transfert de contenu.

AUTRES PRÉCAUTIONS : De bonnes pratiques d'hygiène personnelle sont suggérées.

8. MESURES DE RÉDUCTION DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

(Pour de grandes quantités de produit)

AÉRATION : Utiliser dans un endroit où l'aération est adéquate.
PROTECTION RESPIRATOIRE : Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser un respirateur dans un endroit où la ventilation est inadéquate.
PROTECTION DES YEUX : Porter des lunettes de protection.
PROTECTION DE LA PEAU : Porter des gants de protection.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE :	Semi-transparent, incolore (Liquide incolore, transparent)
ODEUR :	Faible odeur caractéristique d'éthanol.
ÉTAT PHYSIQUE :	Gel
pH :	6,5 – 7,8
POINT D'ÉBULLITION :	78 °C
POINT DE FUSION :	Non disponible
POINT DE CONGÉLATION :	Non disponible
DENSITÉ :	0,84 – 0,89
TAUX D'ÉVAPORATION :	1,4
SOLUBILITÉ DANS L'EAU :	Soluble
VISCOSITÉ @ 22 ± 1°C :	4000 – 11000 cps
POINT D'ÉCLAIR :	19,5°C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ :	Stable.
SITUATIONS À ÉVITER (STABILITÉ) :	Sources d'ignition.
INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER) :	Matériaux oxydants.
PRODUITS DE DÉCOMPOSTION DANGEREUX :	Le produit en feu peut produire du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone, de l'ammoniaque et des oxydes nitreux (en petites quantités).

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

ÉTHANOL DÉNATURÉ DL50 orale (rats) 7 060 mg/kg

INGRÉDIENT EXCLUSIF Pas de données disponibles

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Non disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DE DÉCHETS : Conformément aux règles fédérales, provinciales et municipales. Il est recommander de jeter le produit dans les tuyaux d'évacuation et de rincer à grande eau.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

CODE DE RISQUE DE L'ONU : Classe 3, liquide inflammable
CLASSIFICATION DES MATIÈRES DANGEREUSES : Substance de catégorie C-51, produisant des vapeurs inflammables avec des points d'éclair sous 23 °C
CLASSE DE DANGER RELIÉ AU TRANSPORT: Non disponible.

15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÈGLEMENTATION

Remarque : La vente du produit est autorisée au Canada en tant que produit de santé naturelle et le produit est donc exempt de la réglementation sur les produits dangereux. La fiche signalétique est fournie pour les situations de grands déversements.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Service technique de Germiphene

Avis de non-responsabilité

Aucune garantie explicite ou implicite relative à la qualité marchande ou à une adaptation à usage particulier ou de toute autre nature n'est donnée relativement au produit ou aux renseignements présentés dans cette fiche signalétique. Tous les renseignements figurant aux présentes sont présentés de bonne foi et jugés appropriés et exacts. Toutefois, ni le fournisseur indiqué ci-dessus ni ses filiales n'assument de responsabilités vis-à-vis l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements figurant aux présentes. La détermination finale de la convenance de tout matériau demeure la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précautions. Bien que certains risques soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il s'agisse des seuls risques existants. L'acheteur ou l'utilisateur assume tous les risques reliés à l'utilisation, la mauvaise utilisation et l'élimination du produit. L'acheteur ou l'utilisateur a la responsabilité de se conformer à toutes les règles fédérales, de l'État, de la province et locales relativement à l'utilisation, la mauvaise utilisation et l'élimination de ces produits.